

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE – INTERNET ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

En vigueur au 13/03/2020

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales d'utilisation (CGU) et de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services suivants :

- Solutions permettant aux collectivités d'évaluer leur niveau de maturité, d'obtenir un rapport d'audit et de communiquer avec l'ensemble des membres de la plateforme tels que proposés par le Prestataire aux utilisateurs sur le site www.egaliter.fr

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet egaliter.fr.

L'utilisateur est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat du service est de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Ces CGU et CGV sont accessibles à tout moment sur le site www.egaliter.fr et prévaudront sur toute autre document.

L'utilisateur déclare avoir pris connaissance des présentes CGU et CGV et les avoir acceptées en cochant les cases prévues à cet effet avant la mise en oeuvre de la procédure de commande en ligne du site www.egaliter.fr

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec l'utilisateur.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

Concept RSE

Immatriculé au RCS de Grenoble, sous le numéro 530 000 959

753 chemin de la Bayonnaise

38380 SAINT LAURENT DU PONT

mail : contact@conceptrse.fr

téléphone : 0975652558

ARTICLE 2 - TARIFS

Les services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site www.egaliter.fr, lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site www.egaliter.fr.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais le prestataire se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment.

Le paiement demandé à l'utilisateur correspond au montant total de l'achat. Une facture est établie par le Prestataire et remise à l'utilisateur par voie électronique lors de la commande des services.

En cas d'abonnement pluriannuel immédiat, le tarif est dégressif.

ARTICLE 3 – COMMANDES

Il appartient à l'utilisateur de sélectionner sur le site www.egaliter.fr les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Les abonnements annuels doivent être attendus par année civile uniquement.

En cas de commande annuelle, le règlement est payable en une fois. Elle est renouvelée automatiquement chaque année par tacite reconduction afin d'éviter toute interruption de service.

En cas d'abonnement pluriannuel immédiat, la commande peut être payée en une fois ou annuellement selon une tarification moyenne incluant la dégressivité du tarif uniquement dans le cadre d'un bon de commande pluriannuel global.

Toute vente ne sera considérée comme valide qu'après paiement intégral du prix.

Toute commande passée sur le site www.egaliter.fr constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre l'utilisateur et le Prestataire. Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un utilisateur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. La passation d'une commande sur le site www.egaliter.fr implique la conclusion d'un contrat d'une durée minimum de 12 mois renouvelable pour une même durée par tacite reconduction. A cette fin, une facture automatique sera générée trois mois avant la fin du terme annuel. Seul le règlement réceptionné par le prestataire dans un délai de 90 jours à compter de l'envoi de la facture validera le renouvellement de l'abonnement. En cas de non-paiement dans les délais impartis, les accès de l'utilisateur aux services de la plateforme seront interrompus. L'utilisateur pourra y accéder de nouveau à tout moment dès réception de son règlement. En cas de souhait d'arrêt du service, l'utilisateur peut informer le prestataire par tous moyens.

Aux termes de l'article L 215 -1 du Code de la consommation, reproduit ci-dessous :

"Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction.

Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction.

Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat. Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur. »

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix est payé par virement bancaire sur le compte bancaire du Vendeur (dont les coordonnées sont communiquées à l'utilisateur lors de la passation de la commande).

Le prix est payable selon les conditions et l'échéancier suivants :

abonnement annuel avec une possibilité d'engagement pluriannuel. Le règlement devra intervenir dans un délai maximum de 30 jours.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par l'utilisateur au-delà des délais ci-dessus fixés, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux légal applicable au montant TTC du prix d'acquisition figurant sur ladite facture, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par l'utilisateur, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'utilisateur.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par l'utilisateur.

L'abonnement aux services n'est considéré comme définitif qu'après encaissement effectif des sommes dues.

Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par l'utilisateur si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

Les services commandés par l'utilisateur seront fournis selon les modalités suivantes :

Accès à une solution SaaS d'évaluation, de pilotage et de communication de sa politique d'égalité et de lutte contre les discriminations à travers l'accès à l'affichage de son niveau de maturité et de ses bonnes pratiques. Cependant, l'accès à ces services ainsi que la prestation d'audit et l'envoi du rapport d'audit, ne seront fournis qu'après réception du paiement intégral. Le délai de restitution du rapport d'audit à compter de la réception du paiement du service doit avoir lieu dans les 30 jours maximum dès lors que l'ensemble des justificatifs aura été fournis. En cas de non versement de justificatifs ou si les justificatifs fournis ne permettent pas de constater le niveau pré-noté par l'utilisateur, alors le prestataire se réserve le droit de modifier le niveau de notation de l'utilisateur.

Le Prestataire s'engage à fournir les services commandés par l'utilisateur, dans le cadre d'une obligation de moyen et dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif. Si les Services commandés n'ont pas été fournis dans un délai de 72h après la date indicative de fourniture, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait de l'utilisateur, la vente des services pourra être résolue à la demande écrite de l'utilisateur dans les conditions prévues aux articles L 216-2, L 216-3 et L241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par l'utilisateur lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

L'utilisateur est informé que le tarif est lié à 1 utilisateur principal. Un seul audit sera réalisé par an. Les autres utilisateurs appartenant à la même collectivité ont un accès uniquement via les identifiants de l'abonné principal. Toute nouvelle demande d'audit au cours de la même année donne lieu à un nouveau contrat et donc un nouvel abonnement. Dans le cadre du développement de la plateforme Egaliter, les nouveaux services proposés donneront lieu à une nouvelle contractualisation indépendante de celle concernant « l'Echelle de maturité PLCD ». En cas de volonté de l'utilisateur d'utiliser un nouveau service, un complément d'abonnement sera nécessaire.

En cas de demande particulière de l'utilisateur concernant les conditions de fourniture des services, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts y étant liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire ultérieure.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par l'utilisateur lors de la réception des services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité. L'utilisateur disposera d'un délai de 15 jours à compter de la fourniture des services pour émettre des réclamations de non-conformité par mail, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par l'utilisateur.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais les services dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par l'utilisateur.

ARTICLE 6 - DROIT DE RÉTRACTATION

Compte tenu de la nature des services fournis, les commandes passées par l'utilisateur ne bénéficient pas du droit de rétractation. Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par l'utilisateur selon les modalités précisées aux présentes CGV.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE - GARANTIES

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, l'utilisateur, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des services commandés dans les conditions et selon les modalités suivantes :

Dispositions relatives aux garanties légales

Article L217-4 du Code de la consommation

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L217-5 du Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L217-12 du Code de la consommation

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article L217-16 du Code de la consommation.

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

Afin de faire valoir ses droits, l'utilisateur devra informer le Prestataire, par écrit (mail ou courrier), de l'existence des vices ou défauts de conformité.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 90 jours jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Ce remboursement pourra être fait par virement ou chèque bancaire.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des services effectivement payés par l'utilisateur. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient à l'utilisateur, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

ARTICLE 8 - DONNÉES PERSONNELLES

L'utilisateur est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la vente des services et à leur réalisation et délivrance, confiées au Prestataire. Ces données à caractère personnel sont récoltées pour l'exécution du contrat de prestations de services. L'utilisateur est par ailleurs informé que la collecte de ses données à caractère personnel est également nécessaire au vu des finalités suivantes :

Le niveau de maturité atteint est automatiquement rendu public. Si la collectivité ne souhaite pas dévoiler son niveau de maturité publiquement, son niveau ne sera pas affiché mais elle apparaîtra dans la liste des collectivités utilisatrices. Ses données restent dans nos serveurs mais elles ne sont pas affichées dans l'annuaire. En cas de refus de dévoiler son niveau de maturité, la collectivité utilisatrice sera indiquée comme telle. Les utilisateurs non membres, non audités mais seulement auto-déclarés, verront leur niveau apparaître avec une annotation indiquant qu'il s'agit d'une auto-évaluation. Ainsi plusieurs typologies d'utilisateurs apparaîtront dans le classement :

- les simples utilisateurs non membres sans l'indication de leur niveau de maturité

- les simples utilisateurs non membres avec l'indication de leur niveau de maturité spécifiant qu'il s'agit de leur niveau auto-déclaré inscrit comme niveau non évalué

- les membres sans l'indication de leur niveau de maturité audité et avec ou sans l'indication de leur niveau auto-déclaré inscrit comme niveau non évalué

- Les membres avec l'indication de leur niveau de maturité audité

Afin de rendre les différents classements lisibles, des pictogrammes seront accolés au niveau de la collectivité utilisatrice.

Ces niveaux valent pour l'année n-1 et sont automatiquement effacés pour apparaître comme niveau non évalué dans les années suivantes. Les données fournies et les bonnes pratiques enregistrées resteront à la disposition du site. Les bonnes pratiques observées peuvent faire l'objet d'un affichage en ligne. Pour ce faire, une autorisation de diffusion et de lien vers le site de l'utilisateur devra préalablement sollicité par le prestataire.

8.1 Collecte des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur le site www.egaliter.fr sont les suivantes : nom, prénom, email de l'utilisateur personne physique.

Ouverture de compte

Lors de la création du compte utilisateur : Noms, prénoms de l'utilisateur, adresse postale, numéro de téléphone et adresse e-mail de la collectivité.

8.2 Destinataires des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique du Prestataire. Le responsable de traitement des données est le Prestataire, au sens de la loi Informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel. L'utilisateur est informé que ces données peuvent faire l'objet d'une exploitation à des fins commerciales par le prestataire et ses partenaires. En aucun cas les données ne sont vendues à des tiers.

8.4 Limitation du traitement

L'utilisateur est informé que ces données personnelles ne seront ni données, ni vendues à des organisations tierces. En revanche, elles pourront être utilisées pour toute démarche d'information ou d'offre de services par le prestataire et uniquement en son nom. Sauf si l'utilisateur exprime son désaccord exprès. Dans ce cas et sur simple mail, ses données à caractère personnelles ne seront plus utilisées à des fins publicitaires ou marketing pour le compte du prestataire.

8.5 Durée de conservation des données

Le Prestataire conservera les données ainsi recueillies pendant un délai de 5 ans à partir de la date d'adhésion couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable. Les documents téléchargés volontairement par l'utilisateur sont sa propriété. Ils ne peuvent être utilisés par le prestataire sans le consentement exprès de l'utilisateur. Une fois téléversés ils ne peuvent pas être téléchargés automatiquement. Ils peuvent en revanche être détruits par l'utilisateur. Le prestataire ne peut être responsable de la destruction accidentelle ou volontaires des documents contenus dans la docuthèque de l'utilisateur. En cas d'arrêt de la prestation de service, l'utilisateur est informé que la docuthèque et tous les documents qui y sont présents ne sont plus accessibles à l'utilisateur. Ils sont conservés pendant une durée de 5 ans puis détruits en cas de non renouvellement de l'adhésion. En cas de réadhésion avant 5 ans, l'utilisateur retrouve la totalité de ses documents. Ils sont de nouveau conservés pour une durée de 5 ans.

8.6 Sécurité et confidentialité

Le Prestataire met en oeuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Aucun document fourni ne peut faire l'objet d'un usage autre pour ce pourquoi il a été fourni. Malgré toute la vigilance et les garanties de sécurité des données, il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le Prestataire ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

8.7 Mise en oeuvre des droits des utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs du site www.egaliter.fr disposent des droits suivants :

Ils peuvent mettre à jour ou supprimer les données qui les concernent de la manière suivante :

- Ils peuvent supprimer leur compte en écrivant à l'adresse électronique indiqué à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Ils peuvent exercer leur droit d'accès pour connaître les données personnelles les concernant en écrivant à l'adresse indiquée à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Si les données à caractère personnel détenues par le Prestataire sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations des informations en écrivant à l'adresse indiquée à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Ils peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données en écrivant à l'adresse indiquée à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Ils peuvent également solliciter la portabilité des données détenues par le Prestataire vers l'utilisateur
- Enfin, ils peuvent s'opposer au traitement de leurs données par le Prestataire

Ces droits, dès lors qu'ils ne s'opposent pas à la finalité du traitement, peuvent être exercé en adressant une demande par courrier ou par E-mail au Responsable de traitement dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous.

Le responsable de traitement doit apporter une réponse dans un délai maximum d'un mois. En cas de refus de faire droit à la demande de l'utilisateur, celui-ci doit être motivé.

L'utilisateur est informé qu'en cas de refus, il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy, 75007 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.

L'utilisateur peut être invité à cocher une case au titre de laquelle il accepte de recevoir des mails à caractère informatifs et publicitaires de la part du Prestataire. Il aura toujours la possibilité de retirer son accord à tout moment en contactant le Prestataire (coordonnées ci-dessous).

Le responsable de traitement peut être joint à l'adresse mail suivante : dpo@conceptrse.fr

ARTICLE 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site www.egaliter.fr est la propriété du vendeur et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. La marque Egaliter a été déposée.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 10 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes CGU et CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes CGU et CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 - LITIGES

Pour toute réclamation merci de contacter le service utilisateur à l'adresse postale ou mail du Prestataire indiquée à l'ARTICLE 1 des présentes CGV.

L'utilisateur est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

L'utilisateur est également informé qu'il peut, également recourir à la plateforme de Règlement en Ligne des Litige (RLL) :<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show>

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGU et CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre le vendeur ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.